



Stéphane PEU

Député 2^e circonscription
de la Seine-Saint-Denis

**Permanence
parlementaire**

Hôtel de Ville
2 place Victor Hugo
93200 Saint-Denis

Des permanences ont également
lieu à Pierrefitte-sur-Seine
et à Villetaneuse.

☎ 01 41 68 21 89

✉ contact@stephanepeu.fr

Retrouvez-moi sur

f Stéphane Peu

t Stéphane Peu

y Stéphane Peu

📷 [stephanepeu](https://www.instagram.com/stephanepeu)

📧 [stephanepeu.fr](https://www.stephanepeu.fr)



Farid AID

Député suppléant
farid.aid.2014@gmail.com

« Des mesures d'urgence pour la maternité de Saint-Denis » »

La maternité de l'hôpital Delafontaine connaît une crise inédite depuis sa création en 1964 par manque de personnel. Une situation qui ne cesse de s'aggraver puisqu'il manquait 12 sages-femmes il y a un an et qu'il en manque désormais 27.

Dans cette situation qu'elle subit, la direction de l'hôpital a été contrainte de prendre des mesures forcément préjudiciables au fonctionnement de la maternité, comme la fermeture de deux salles d'accouchement, la fin des cours de préparation à l'accouchement, la fin des échographies, la baisse drastique des inscriptions et la fermeture de lits ou encore la mobilisation d'infirmières la nuit dans le service de suite de couches pour affecter les sage-femmes en salle d'accouchement.

Décès d'un nouveau né

En outre, des logiques de « délestage » sur d'autres établissements d'Île-de-France des femmes enceintes inscrites et suivies sont mise en œuvre par l'Agence Régionale de Santé. Outre la dimension choquante du terme de « délestage », ou encore les désagréments que cette logique peut engendrer, elle est également source de potentielles de mise en danger des mamans et des bébés. Ainsi selon Médiapart, au printemps dernier, une femme qui devait accoucher à la maternité de Saint-Denis aurait été transporté d'hôpitaux en hôpitaux avant d'être admise finalement à l'hôpital de Trousseau et que le bébé ne décède en réanimation.

Alors que cette maternité de niveau 3 et disposant d'équipements ultra-modernes est ainsi contrainte à fonctionner « au ralenti » avec de graves conséquences en terme de santé publique, et alors même que contrairement à d'autres services hospitalier, la planification de nombreuses naissances est possible, j'ai à nouveau alerté le ministère de la Santé sur la situation de la maternité de Saint-Denis.

Des réponses d'urgence doivent être trouvées pour combler le déficit d'effectif à Saint-Denis, et plus globalement, il faut oeuvrer à revaloriser cette profession, notamment par la mise en place d'une prime de fidélisation. J'ai interpellé il y a quelques semaines le ministre de la santé sur le sujet.



Lire la question au ministre

